



PROCES-VERBAL
de la Séance n° 2 du CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016
du mardi 24 novembre 2015

NOM DU TITULAIRE	PRESENT	ABSENT	EXCUSE	SUPPLEANT
Présidente Mme LE GOURRIELLEC Sylvie	X			
Administration M. PERE-SARRAILHE Jérôme M. DECROON Mikaël	X X			
Représentant de la collectivité de rattachement M. LEMENER Dominique Mme LELONG Françoise	X		X	
Représentants de la Commune siège de l'établissement Mme ROYER Liliane	X			
Personnalités qualifiées M. JAN Michel Mme KEMP Catherine	X X			
Représentants des Personnels : + d'Enseignement et d'Education Mme GILLET Maud Mme LAUR Alexandra Mme MIDY Guénaëlle M. BELLANGER Jérémy Mme ALLEGRE Claude Mme CHARLEMAGNE Marie	X X	X	X X X	M. Jean Paul DENOVIERS M. Jonathan JINJOLET M. Grégory COUSIN
Représentants des Personnels : + d'Enseignement et d'Education Mme JUBIER Carmen M. PALISSE Philippe	X X			
Représentants des parents d'élèves et des élèves + parents d'élèves M. GRIGNON Didier M. CAULIER Franck Mme BRIANNE Nathalie Mme CHAUVIERE Nathalie Mme LANDEMAINE Alexandrine Mme FRESLON-LAUNAY Sandra	X X X X		X X	Mme Isabelle NICOLAS
+ élèves Mme SIMON Adeline Mme BELHASSEN Emma Mme LAMBRET Odile (agent comptable)	X X 		X	

Destinataires : classeur C.A. - Membres du C.A. - IA (en 2 ex) - Conseil Général - Préfecture.

Affichages : Salle des Professeurs - Agents



COLLEGE JULES FERRY
10 rue de l'image - 72120 SAINT-CALAIS
Tél. : 02.43.63.17.17 - Fax : 02.43.63.17.19 - ce.0720051p@ac-nantes.fr

PROCES-VERBAL
de la Séance n° 2 du CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016
du mardi 24 novembre 2015

Le quorum étant atteint, Madame Sylvie LE GOURRIELLEC, Principale du collège, Présidente du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 17h05.

Madame Sylvie LE GOURRIELLEC, Présidente du Conseil d'Administration, désigne M. Philippe PALISSE comme secrétaire de séance.

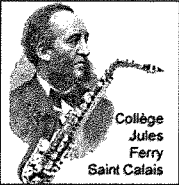
La séance est levée à 19h.

Le Secrétaire de séance,

Philippe PALISSE

La Présidente de séance,

Sylvie LE GOURRIELLEC



1 - Adoption du Procès Verbal du 03 novembre 2015 :

Le procès verbal du conseil d'administration du 03 novembre 2015 est adopté à l'unanimité.

2 - Adoption de l'Ordre du Jour :

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

A - Affaires administratives :

- Nom de la salle de réunion ;
- COP 21 : 2 arbres dans le parc du collège ;
- Autorisation de signature de conventions.

B - Affaires financières :

- Budget 2016 ;
- Admission en non valeur ;
- Don du FSE.

C - Questions diverses :

- Questions des enseignants :

Avancée des travaux de câblage : Dans le courant de l'année 2014-2015, des travaux ont été entrepris et restent inachevés (fils qui pendent dans les salles de classes et les couloirs ; salle informatique et salle de travail des enseignants non terminées). Nous souhaiterions savoir quand ils seront poursuivis afin que nous puissions travailler dans des conditions satisfaisantes.

Rénovation du pôle sciences : Nous avons renouvelé au cours de l'année 2014-2015 notre demande de rénovation du premier étage du bâtiment D (pôle sciences). Nous souhaiterions savoir où en est l'avancée du dossier au niveau du Conseil Départemental afin que nous puissions participer aux choix d'aménagement des salles et faire part de nos propositions.



3 - Affaires administratives :

A - Nom de la salle de réunion :

Mme LE GOURRIELLEC, Présidente du Conseil d'Administration, propose que la salle de réunion porte l'appellation de salle "MANU DIBANGO".

M. JAN, personne qualifiée, fait remarquer que la maison des jeunes et de la culture (MJC) de Saint Calais s'appelle déjà "MANU DIBANGO".

Mme BRIANNE, représentante des parents d'élèves, propose que l'on fasse une demande auprès de M. Manu DIBANGO pour savoir s'il accepte que la salle de réunion porte son nom.

Mme LE GOURRIELLEC indique que cette demande sera faite et propose que l'on adopte quand même cette proposition.

OBJET DE LA DELIBERATION : Nom de la salle de réunion.

Votes exprimés : - POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

B - COP 21 : 2 arbres dans le parc du collège :

Mme LE GOURRIELLEC explique aux membres du Conseil d'Administration que 2 arbres ont été plantés dans le parc du collège dans le cadre de la COP 21. Il s'agit de GINGKOS BILOBAS. Deux arbres ont été plantés symboliquement pour représenter les 2 degrés de réchauffement climatique.

C - Autorisation de signature des conventions :

Conventions d'hébergement : M. PERE, Gestionnaire, demande au Conseil d'Administration d'autoriser le chef d'établissement à signer des conventions d'hébergement. Ce type de convention a pour objet de fixer un cadre pour l'accueil d'élèves d'autres établissements ou encore l'accueil de nos élèves dans d'autres établissements.

OBJET DE LA DELIBERATION : Autorisation pour le Chef d'Etablissement de signer les conventions d'hébergement.

Votes exprimés : - POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0



COLLEGE JULES FERRY
10 rue de l'image - 72120 SAINT-CALAIS
Tél. : 02.43.63.17.17 - Fax : 02.43.63.17.19 - ce.0720051p@ac-nantes.fr

Conventions de mini-stages : Mme LE GOURRIELLEC demande l'autorisation de signer les conventions de mini-stages. Ces conventions permettent à des élèves de 3^{ème} de pouvoir être accueillis dans les lycées professionnels pour une durée d'une journée ou une demi-journée et découvrir des formations. Ils peuvent de la sorte conforter leur choix d'orientation.

OBJET DE LA DELIBERATION : Autorisation pour le Chef d'Etablissement de signer les conventions de mini-stages.

Votes exprimés : - POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

4 - Affaires financières :

A - Budget 2016 :

Monsieur PÉRÉ, Gestionnaire, présente le budget 2016.

OBJET DE LA DELIBERATION : Budget 2016.

Votes exprimés : - POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

Dans le cadre du budget 2016 qui vient d'être voté, Monsieur PÉRÉ présente l'état prévisionnel d'achat et rappelle les seuils et différentes procédures en matière de mise en concurrence et de dépense publique.

Monsieur PÉRÉ présente, également dans le cadre du budget 2016, l'état des emplois.

B – Délégation :

Suite à l'adoption du budget 2016, Monsieur PÉRÉ demande au Conseil d'administration une délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés annuels dont le montant n'excède pas le seuil fixé par l'article 28 du code des marchés publics soit 200 000 € HT, dans la limite des crédits ouverts au budget ou par décision budgétaire modificative.

OBJET DE LA DELIBERATION : Délégation pour la passation de marché 2016.

Votes exprimés : - POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0



Dans le cadre du budget 2016, Monsieur PÉRÉ présente la liste des contrats en vigueur dans l'établissement.

C – Admission en non-valeur.

Monsieur PÉRÉ rappelle les notions d'admission en non-valeur et de recouvrement dans un EPLE ; il propose au vote une admission en non-valeur qui concerne deux créances générées en 2008 et en 2011 pour un montant total de 635.69 euros.

OBJET DE LA DELIBERATION : Admission en non-valeur.

Votes exprimés : - POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

D – Don du Foyer socio-éducatif.

Monsieur PÉRÉ soumet au vote un don d'un montant de 296.00 euros proposée par le FSE pour la participation aux sorties théâtre qui auront lieu en novembre et décembre 2015, votées lors de la précédente séance du Conseil d'administration.

OBJET DE LA DELIBERATION : Don du Foyer socio-éducatif.

Votes exprimés : - POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

5 - Questions diverses :

Questions des enseignants :

Rénovation du pôle sciences : *Nous avons renouvelé au cours de l'année 2014-2015 notre demande de rénovation du premier étage du bâtiment D (pôle sciences). Nous souhaiterions savoir où en est l'avancée du dossier au niveau du Conseil Départemental afin que nous puissions participer aux choix d'aménagement des salles et faire part de nos propositions.*

Mme LE GOURRIELLEC informe les membres du Conseil d'Administration que ces travaux ont été demandés au Conseil Départemental dans le plan des travaux 2016.



COLLEGE JULES FERRY
10 rue de l'image - 72120 SAINT-CALAIS
Tél. : 02.43.63.17.17 - Fax : 02.43.63.17.19 - ce.0720051p@ac-nantes.fr

Le Conseil Départemental est décisionnaire.

Avancée des travaux de câblage : *Dans le courant de l'année 2014-2015, des travaux ont été entrepris et restent inachevés (fils qui pendent dans les salles de classes et les couloirs ; salle informatique et salle de travail des enseignants non terminées). Nous souhaiterions savoir quand ils seront poursuivis afin que nous puissions travailler dans des conditions satisfaisantes.*

Mme LE GOURRIELLEC indique que la migration vers le nouveau réseau aura lieu les 9 et 10 décembre 2015. Elle décrit avec M. PALISSE, représentant des personnels ATOSS, les nouvelles particularités du futur réseau qui s'inscrit dans le plan collège performant mené par le Conseil Départemental. Une réunion à laquelle sont conviés les enseignants aura lieu le mardi 1^{er} décembre 2015. Elle sera animée par M. SILECI du CRID72 qui présentera les particularités du nouveau réseau.